

**FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU 21 juin et de son ajournement du 29 juin 2011**

**ORIENTATION 1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES POUR LES QUALIFIER ET LES DIPLÔMER.**

**Réouverture d'une classe de maternelle à l'école Sacré-Coeur**

Les commissaires ont été avisés que 12 élèves de plus ont été inscrits à la maternelle l'an prochain dans le secteur d'Amos comparativement à la lecture des données disponibles le 5 avril dernier. C'est pourquoi l'organisation scolaire 2011-2012 comptera une classe de maternelle de plus à l'école Sacré-Coeur. Rappelons que cette école a été désignée par la CSH pour accueillir les dépassements de clientèle du secteur urbain d'Amos comme dans le cas présent.

**Ouverture d'une classe d'appoint à l'école secondaire La Calypso**

La directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, M<sup>me</sup> Marie-Hélène Grondin, a relaté aux commissaires les raisons expliquant l'ouverture d'une classe d'appoint (12 ans) à l'école secondaire La Calypso. En quelque sorte, il s'agit d'un projet pilote pour l'année 2011-2012 répondant aux besoins particuliers d'une quinzaine d'élèves possédant des acquis précoces du 3<sup>e</sup> cycle du primaire. Cette décision a été prise considérant l'importance de la transition du primaire vers le secondaire comme moment stratégique de réussite et de persévérance scolaire dans le parcours des élèves. Cette façon de faire leur permettra de consolider leurs acquis académiques tout en évoluant dans un environnement d'école secondaire.

**ORIENTATION 3 MAINTENIR LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES DANS UN CONTEXTE DE DÉCROISSANCE SCOLAIRE EN CONSIDÉRANT LES RESSOURCES DISPONIBLES.**

**Octroi d'un contrat de toiture de l'école Sainte-Gertrude**

Pour faire suite à l'appel d'offres, les commissaires ont été informés que les services de l'entreprise *Les Toitures G. G. R.* ont été retenus pour effectuer la réfection partielle des toitures de l'école Sainte-Gertrude. Le coût des travaux s'élève à 58 950 \$. Il s'agit comme le prévoit la loi de la soumission conforme la plus basse présentée.

**Budget 2011-2012**

**Tous participent à l'effort, mais les compressions affectent principalement le centre administratif avec une amputation de 147 500 \$ sur le budget d'opération annuel**

C'est le mercredi 29 juin 2011, dans le cadre de l'ajournement de la séance du 21 juin, que les commissaires ont approuvé un budget déficitaire de 198 680 \$ pour l'année scolaire 2011-2012 à la CSH. Ce budget prévoit des revenus de 53 242 829 \$ contre des dépenses de 53 441 509 \$.

**Les compressions et les choix de la CSH**

Mentionnons qu'au début de mois de mai 2011, les commissions scolaires ont été à nouveau sommées par le gouvernement du Québec de participer à l'effort collectif d'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2014 avec des compressions 110 M \$ pour le réseau. Une demande qui s'est ajoutée à la réduction des dépenses administratives (frais de déplacement, formation et diminution de la taille de l'effectif) du projet de loi 100. Concrètement avec l'adoption de ce budget, les compressions annoncées s'élèvent finalement à 247 544 \$ à la CSH tandis que la réduction des autres dépenses se chiffre à 62 290 \$. La répartition des compressions budgétaires affecte principalement deux services soit celui de l'Enseignement ainsi que celui des Finances pour un montant de 147 500\$. Cette coupure représente 2.5 postes non remplacés pour l'année scolaire 2011-2012 et a nécessité une réorganisation de tâches. De plus, une compression générale de 100 000 \$ a été partagée entre toutes les écoles primaires et secondaires. Mentionnons que les centres de formation professionnelle et aux adultes participaient déjà à l'exercice avec des coupures prédéterminées par le ministère.